

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

Cellule Technique CSLP

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

| |
|---|
| <p>RAPPORT FINAL DE LA PREMIERE REVUE DU CSLP 2002-2006 (BAMAKO, 8 et 9 juin 2006)</p> |
|---|

Juin 2006

Les 8 et 9 juin 2006, dans la salle Wa KAMISSOKO du Centre International de Conférence de Bamako, se sont déroulés les travaux de la première Revue du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP). Ont pris part à ces travaux :

- Le Gouvernement à travers le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, le Ministre de l'Agriculture, le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement ;
- Les services techniques des départements ministériels ;
- La société civile ;
- Le secteur privé ;
- Le Haut Conseil des Collectivités ;
- Le Conseil économique, social et culturel ;
- Les partenaires techniques et financiers.

Globalement, ce sont plus de 100 personnes qui ont participé à cette Revue.

Cérémonie d'ouverture.

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, a été marquée par deux allocutions :

- Le discours du représentant du chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF);
- Le discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances.

Le représentant du Chef de file des PTF a mis l'accent dans son intervention sur l'importance que revêt cette revue CSLP. En effet, celle-ci doit permettre, de discuter des forces et faiblesses des quatre années de mise en œuvre du CSLP et d'identifier les éléments pertinents pour l'élaboration du CSLP 2^{ème} génération. L'organisation de cette revue, qui réunit l'ensemble des acteurs du développement du Mali, démontre la volonté des Autorités maliennes de renforcer l'orientation de toutes les politiques publiques vers la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, il a été souligné que la seconde génération de CSLP en cours d'élaboration couvre une période déterminante pour procéder aux ajustements nécessaires à l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire. Cette période offre également des opportunités qui peuvent influencer positivement le futur : secondes phases des programmes décennaux dans les secteurs sociaux en cours d'élaboration, démarrage du Programme de Développement Institutionnel et du Plan d'Action Gouvernemental pour la Modernisation et le Renforcement de la Gestion des Finances Publiques au niveau du cadre institutionnel, réflexions au niveau des secteurs de soutien à la production pour accroître leur rôle en matière de croissance économique redistributive et avancée du gouvernement en matière d'harmonisation et de coordination de l'aide extérieure avec la signature de l'Arrangement-cadre sur les appuis budgétaires au Mali.

Avant de terminer, le représentant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) a réaffirmé leur engagement aux côtés du Gouvernement du Mali dans la lutte contre la pauvreté. Il a invité les participants à aller au delà des résultats et d'approfondir la réflexion sur les stratégies et les moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances dans son discours a, en premier lieu, souligné l'importance capitale de cette revue. Celle-ci va permettre

- d'apprécier l'évolution de la pauvreté,
- de faire une analyse critique du processus CSLP et des résultats atteints,
- d'échanger sur les difficultés et contraintes,
- d'échanger sur la problématique du CSLP
- de dégager des recommandations pour la préparation du CSLP 2^{ème} génération .

La revue CSLP est un exercice ouvert qui permet d'apprécier la qualité des politiques et stratégies engagées en vue de l'atteinte des objectifs.

Le Ministre a remarqué que cette revue intervient dans un contexte de mobilisation sans précédent de la communauté internationale autour des défis tels la problématique des OMD, la problématique de l'aide publique au développement, des grandes pandémies et a salué les efforts en matière d'annulation de la dette, d'harmonisation et d'efficacité de l'aide, l'adoption de l'appui budgétaire comme modalité d'une meilleure mobilisation du financement extérieur.

Le Ministre a ensuite remercié l'ensemble des PTFs pour leur soutien permanent au Gouvernement du Mali et particulièrement la GTZ pour son appui technique et financier pour l'organisation de cette revue.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'une suspension de 15 minutes pour permettre aux officiels de se retirer. Les travaux ont repris avec la mise en place d'un bureau composé comme suit :

| | | |
|--|-------------------------------|---------------------|
| Président : | Sidi Elmoctar BA | CT/ MEF |
| 1^{er} Vice Président : | Seydou Moussa TRAORE | DG/DNSI |
| 2^{ème} Vice présidente : | Mme TRAORE Oumou TOURE | CAFO |
| 1^{er} rapporteur : | Bakary Kadry KEITA | CPS/MEN |
| 2^{ème} rapporteur : | Amadou Houna SIDIBE | Cellule CSLP |

Après l'adoption et l'amendement du projet de programme, le Coordonnateur du CSLP a procédé à la présentation des objectifs, des résultats attendus et de la méthodologie de l'atelier en présence de S.E.M. le Ministre de l'Économie et des Finances.

Objectif de la revue :

La présente revue a pour objectif général d'apprécier, à travers les différents axes du CSLP et les programmes sectoriels, l'impact des actions menées sur les conditions de vie des populations depuis 2002.

Résultats attendus :

- Situation d'exécution des différents programmes : exécution physique et financière ;
- Situation macroéconomique par axe du CSLP ;
- Exécution du budget ;
- Financement extérieur mobilisé et attendu (prévision).

Démarche méthodologique :

La revue a suivi les étapes suivantes :

- Evaluation des différents axes du CSLP : Exposé des conclusions des revues des grands programmes sectoriels : PRODEC, PRODESS, PNIR, PDI, PRODEJ, PAGAGFP ;
- Principaux résultats atteints ;
- Principaux résultats non atteints : causes et propositions de solutions ;
- Evaluation du processus et rôle des acteurs : conception, mise en œuvre, suivi évaluation, système de coordination ;
- Perspectives ;
- Recommandations.

Présentation du document de la Revue

Le Coordonnateur de la Cellule CSLP a présenté le document de synthèse des rapports de mise en œuvre du CSLP (2002, 2003-2004, 2005) qui constitue le document essentiel pour la réalisation de la revue.

Le document est structuré autour des 3 points suivants :

- L'analyse de la mise en œuvre des axes stratégiques du CSLP : résultats, faiblesses et recommandations ;
- Les leçons tirées des expériences ;
- Un aperçu du dispositif de suivi de mise en œuvre du CSLP.

Observations et interrogations exprimées par les participants suite à la présentation du document de la Revue

- Le document n'évoque pas les aspects liés à la lutte contre l'excision.
- Au niveau de la partie consacrée à l'environnement, les questions liées à l'assainissement ne sont pas traitées.
- Le Conseil National de la Société Civile a lu une déclaration :
Les résultats atteints ne reflètent pas toutes les actions réalisées par la société civile. Une enquête va être réalisée au niveau des organisations faitières. Les résultats de cette enquête seront communiqués à la Cellule CSLP.
- Malgré les efforts fournis en terme de recettes fiscales, le taux de pression fiscale n'est que de 14%. Ce taux est relativement faible et il conviendra d'étudier les raisons de ce taux lors des travaux en commission.
- Il faut faire des efforts pour l'atteinte d'une croissance durable redistributive. Il faut aligner les autres objectifs à cet objectif central.
- Le Mali connaît une croissance démographique rapide. Il est constaté qu'il n'y a pas de recommandations dans le document à ce propos.
- En ce qui concerne le développement du secteur privé, l'amélioration du climat des affaires doit être mieux pris en compte.
- Le taux de croissance globale de l'économie se situe en moyenne à 5% au cours de la période. Les taux de croissance enregistrés dans les différents secteurs (primaire,

secondaire, tertiaire) ont aussi été inférieurs à ceux prévus dans le document CSLP. Ce sont surtout des facteurs exogènes qui ont été mis en avant dans le document de la revue. Il conviendrait d'étudier aussi les autres causes.

- **Le CSLP II devrait tenir compte des questions liées à la pluviométrie.**
- En ce qui concerne les difficultés de mobilisation des financements extérieurs, il convient de voir si les projets proposés étaient bien définis ou si nous faisons face à un manque de capacité à définir les projets. Ceci renvoie à la question de la capacité d'absorption du Mali des financements extérieurs.
- L'UNICEF en premier lieu a félicité les autorités pour la qualité du document. Il convient de veiller à la question de l'alignement entre le CSLP et les OMD.
- La question de la malnutrition n'est pas traitée dans le document.
- La Banque Mondiale pose le problème du caractère incomplet du diagnostic de la pauvreté. Le CSLP s'appuie sur une logique d'offre de services à la population. L'analyse de la pauvreté s'appuie juste sur la logique Revenu. La BM espère que les résultats des enquêtes sur la pauvreté seront disponibles pour permettre une évaluation de la pauvreté avant la finalisation de la définition du CSLP II.
- Le problème de la qualité des données statistiques se pose. Il y a nécessité de la mise en oeuvre du Schéma Directeur de la Statistique.

Précisions données par le Coordonnateur de la Cellule CSLP

- Il a en premier lieu rassuré l'assemblée sur le fait que tous les acteurs du CSLP ont été conviés à cette revue.
- Le document de revue n'est pas exhaustif mais représente un ciblage des principales actions. L'exhaustivité a été recherchée au niveau des rapports annuels et notamment celui qui concerne l'année 2005.
- La pression fiscale est restée en deçà de l'objectif de 16,5% indiqué au niveau du document CSLP.
- L'objectif de 6,7% de croissance indiqué au niveau du document CSLP résultait d'une analyse réelle des possibilités du Mali et non d'une simple hypothèse. Il conviendrait de faire une analyse plus fine des raisons qui ont conduit à une croissance moyenne de 5% au cours de la période.
- En ce qui concerne les OMD, il est rappelé la production d'un rapport sur la mise en oeuvre des OMD adopté en septembre 2005. Il y a également dans ce cadre la préparation pour la mise en place du « Millenium Project » qui correspond à la volonté de mettre en place un projet décennal dans ce domaine.
- En ce qui concerne la compréhension de la pauvreté, il est à déplorer le retard pris dans le démarrage des enquêtes. Les résultats étaient prévus pour le mois de mai mais ne devraient être disponibles qu'à la période Juillet/août. Il est rappelé que trois enquêtes sont prévus dans ce domaine : l'enquête ELIM, une enquête qualitative sur la pauvreté,

notamment en zone cotonnière et une enquête sur la pauvreté communale mise en œuvre par l'ODHD. La problématique de la statistique reste majeure.

- En ce qui concerne le statut du document : celui-ci correspond à une présentation des résultats obtenus par axe. Ces résultats doivent être comparés aux résultats sectoriels examinés lors des revues sectorielles.

Précisions données par le Directeur de la DNSI sur la question de la statistique.

- En ce qui concerne le système statistique, il est rappelé que celui-ci est constitué de différentes structures : la DNSI, les CPS dont l'extension est prévu dans d'autres secteurs de l'économie, des structures d'analyse telle ODHD et des services spécialisés au niveau de certaines institutions (La BCEAO par exemple).
- Ces dernières années, beaucoup de données ont été produites mais elles ne sont pas suffisamment analysées. Les problèmes du système statistique ont été définis et des propositions ont été faites dans le cadre du Schéma Directeur de la Statistique pour lequel des financements vont être recherchés.
- Le document n'a pas mis assez l'accent sur l'augmentation des capacités du secteur statistique. Il faut trouver une solution pérenne pour le financement du système statistique. Il faut que cette priorité apparaisse clairement au niveau du CSLP II.

Mise en place de trois commissions de travail :

- Commission 1 « Axe stratégique 1 du CSLP : Développement institutionnel, gouvernance et participation » ;
Cette commission avait en charge les programmes majeurs suivants :
 - Le PDI ;
 - Le PAGAGFP ;
 - Le PRODEJ.
- Commission 2 « Axe stratégique 2 du CSLP : Développement des ressources humaines et accès aux services de base » ;
Cette commission devait travailler entre autres sur le :
 - PRODEC ;
 - PRODESS.
- Commission 3 « Axe stratégique 3 du CSLP : Développement des infrastructures de base et des secteurs productifs et Axe préalable : Cadre macroéconomique ».
La troisième commission avait notamment en charge :
 - Le développement rural ;
 - L'équipement ;
 - Le cadre macroéconomique.

Objectifs des travaux de commission :

Les travaux en commission ont pour objectifs d'apprécier à travers la mise en œuvre des programmes sectoriels l'impact des actions menées sur les conditions de vie des populations et de formuler des recommandations utiles pour la définition du CSLP 2^{ème} génération.

Tâches des commissions :

Les travaux en commission de la fin de matinée étaient consacrés aux tâches suivantes :

- Le rappel des objectifs et des actions prévues des programmes sectoriels ;
- L'examen des activités mises en œuvre par les programmes ;
- L'examen des financements intérieurs et extérieurs mobilisés.

Ces trois points seront présentés par les coordonnateurs des programmes ou leurs représentants dans le cadre d'un exposé.

Les travaux en commission de l'après midi ont porté sur les tâches suivantes :

- L'évaluation des résultats atteints ;
- L'examen des difficultés et des causes de la non atteinte de certains résultats ;
- L'examen des mesures prises et la définition des mesures à prendre pour répondre aux difficultés et causes constatées ;
- La définition des perspectives ;
- La formulation des recommandations.

Les travaux de la deuxième journée ont été consacrés à la restitution des résultats des travaux des commissions. Les comptes rendus des trois commissions sont présentés en annexe du présent rapport.

Principaux constats/difficultés et principales recommandations faits au cours des travaux en commission

Au niveau du document de la revue considéré de manière générale

- Le document devrait être plus analytique
- Le document de revue présente les actions réalisées mais par contre reste silencieux sur les actions non réalisées ce qui empêche d'analyser les raisons de telle ou telle non réalisation.
- Il faut une meilleure implication au niveau de la remontée de l'information avec notamment une plus grande implication de la part des ministères impliqués dans les programmes sectoriels.
- On constate que la démarche participative semble avoir été relativement faible au niveau de la rédaction des rapports de mise en œuvre et de ce document de synthèse.
- On peut constater une prise en compte insuffisante des contributions des différents départements ministériels et une faible implication de la société civile et du niveau local.
- Les représentants de la société civile considèrent que le document de revue CSLP correspond à une présentation gouvernementale. Ce document est presque muet sur la participation de la société civile.

Au niveau des résultats relatifs à l'axe préalable

Faiblesses

- La stratégie de croissance est basée uniquement sur deux produits : l'or et le coton qui ciblent mal les pauvres
- Le niveau d'investissement public est faible
- L'allocation des ressources financières entre les secteurs n'est pas équilibrée
- L'investissement privé n'est pas analysé

Recommandations

Stratégie de croissance

- Diversifier les sources de croissance et valoriser les produits des secteurs porteurs ;
- Faire du secteur privé le moteur de la croissance
- Rééquilibrer les flux de financement entre les secteurs sociaux et les secteurs productifs ;
- Revoir l'impact des politiques et programmes en mettant l'accent sur la qualité par une meilleure analyse
- Améliorer les statistiques par la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique

Mobilisation des financements

- Harmoniser les procédures des bailleurs de Fonds et l'alignement sur les procédures nationales à travers l'appui budgétaire
- Etendre la fiscalité vers les secteurs agricoles et l'habitat.

Au niveau des programmes sectoriels mis en œuvre dans le cadre de l'Axe 1 :

Programme de Développement Institutionnel

Constats

- Le PDI et le programme d'amélioration de la gestion des finances publiques sont encore à leur phase de démarrage mais ont cependant déjà mis en œuvre des actions au cours de l'année 2005.
- La question de l'articulation des différents programmes et du niveau d'imbrication entre eux se pose (liens PDI, programme décentralisation, Programme Finances publiques).

Programme de Décentralisation

Constats

- Au niveau de la décentralisation, les ressources n'ont pas accompagné les efforts de décentralisation. Des efforts en terme de déconcentration des services de l'Etat sont également indispensables pour accompagner la décentralisation.

Recommandations

- Assurer un dialogue permanent entre l'Etat et la population avec une dynamisation des cadres de concertation et de planification locales, que l'Etat poursuive la décentralisation et le transfert de compétences et des ressources, que les programmes des départements ministériels intègrent les programmes communaux dans un contexte de planification concertée.
- Meilleure prise en compte du genre notamment au niveau de la décentralisation.

Programme Décennal de développement de la Justice (PRODEJ)

Constats

- Des efforts sont nécessaires malgré les progrès déjà enregistrés pour une meilleure accessibilité de la justice au niveau des groupes vulnérables.

Recommandations

- Meilleure synergie au niveau du département ministériel.
- Meilleure implication des PTF grâce à une meilleure dynamique politique de la part des autorités maliennes.

Au niveau des actions mises en œuvre dans le cadre de l'Axe 2 :

Education de base et alphabétisation

Difficultés

- Le Taux Brut de Scolarité n'est pas une mesure efficace des performances du secteur
- Il existe des disparités importantes entre sexes et régions
- La problématique de la qualité de l'éducation n'est pas prise en compte
- Il est constaté des faiblesses au niveau du pilotage de la réforme

Recommandations

- Inclure des indicateurs pour chaque objectif
- Faire la part des financements intérieurs et extérieurs
- Tenir compte de l'environnement sous régional dans les analyses

Santé, nutrition, population

Difficultés

- Les aspects population et santé n'ont pas été traités
- Il y a des différences entre les cibles des indicateurs des OMD et celles du CSLP
- Il n'y a pas d'analyses sur le paludisme et le VIH-SIDA

Recommandations

- Prendre en compte le document de revue de la composante Population et les analyses sur la sécurité alimentaire et la nutrition
- Aligner les indicateurs du CSLP et de leurs cibles avec ceux des OMD

Développement social

Difficultés

- Il n'y a pas d'indicateurs dans le CSLP pour cette composante

Recommandations

- Inclure des indicateurs de développement social en ligne avec les OMD
- Reformuler l'objectif global de la composante

Emploi et formation professionnelle

Difficultés

- Il n'y a pas d'indicateurs de suivi à part le taux de chômage
- Il n'y a pas d'analyse des raisons de l'augmentation du taux de chômage

Recommandations

- Prendre en compte les programmes d'emploi et de formation en cours d'exécution
- Inclure des indicateurs sur le sous-emploi
- Créer une CPS dans ce domaine pour un meilleur suivi-évaluation

Eau potable et assainissement

Difficultés

- Il n'y a pas d'indicateurs sur l'assainissement dans le document de revue

Recommandations

- Inclure des indicateurs sur l'assainissement en ligne avec les OMD

Habitat

Difficultés

- Il n'y a pas d'indicateurs sur l'habitat dans le document de revue
- Les données relatives aux réalisations du secteur privé ne sont pas prises en compte

Recommandations

- Inclure des indicateurs sur l'habitat en ligne avec les OMD
- Prendre en compte les réalisations du secteur privé

Genre

Difficultés

- Il n'y a pas de tableau de suivi des indicateurs
- Le genre n'est suffisamment pris en compte notamment au niveau des réalisations faites dans ce domaine

Recommandations

- Insérer des indicateurs complémentaires
- Adéquation entre l'objectif général et les objectifs spécifiques

D'une manière plus générale, les recommandations concernant l'axe 2 sont les suivantes :

- Associer des indicateurs de qualité aux indicateurs d'accès
- Ajouter la sécurité alimentaire et la nutrition aux secteurs prioritaires
- Aligner les indicateurs et leurs cibles par rapport à ceux des ODM
- Amélioration des statistiques
- Approfondissement des analyses
- Désagréger les données au niveau spatial et selon le genre

Au niveau des actions mises en œuvre dans le cadre de l'Axe 3 :

Difficultés

- Le rapport de la revue n'indique pas de manière systématique les réalisations au regard des objectifs indiqués dans le CSLP ;
- On constate un manque de ciblage pour les secteurs à l'horizon du CSLP ;
- Les faits nouveaux intervenus (crise ivoirienne, la flambée du prix du pétrole etc.) ayant entraîné des modifications de stratégies n'ont pas fait l'objet d'analyse ;
- Le rapport n'indique pas la prise en compte de l'environnement et du genre dans certains secteurs.

Recommandations

- Insister sur la construction des pistes rurales
- Appuyer l'élaboration d'une politique de transport fluvial
- Encourager l'investissement dans le secteur de l'énergie domestique et l'électrification rurale
- Faire ressortir la contribution du secteur minier au Budget de l'Etat
- Faire du développement rural le moteur de la lutte contre la pauvreté

Observations et interrogations exprimées par certains participants suite à la présentation des résultats des travaux en commission

- Peu d'attention a été donné aux grandes institutions politiques telle l'Assemblée Nationale.
- Quelle est l'influence de la BM et du FMI sur la définition du document CSLP ?

- Concernant le Genre : devant le questionnement d'un des participants, les avis ont été de considérer le Genre à la fois comme une question transversale mais aussi comme un secteur à part entière. Ces deux approches sont complémentaires.
- Il faut étudier les créneaux de croissance et développer les politiques sectorielles adéquates.
- Le document n'évoque pas tout le développement du secteur Bois énergie.
- La question relative à la sécurité alimentaire n'est pas assez développée.
- Il serait nécessaire de prioriser les filières en fonction de leur importance dans l'économie et la lutte contre la pauvreté.
- On peut constater un faible taux d'investissement public. Il faut s'attacher plus à la question de la qualité des investissements plutôt que de se concentrer uniquement sur la question de la quantité.
- En ce qui concerne la recommandation d'élargir l'assiette fiscale, la Direction Générale des Impôts considère que des efforts importants ont été fait dans ce domaine depuis plusieurs années. Il convient plutôt de recommander une amélioration de l'administration fiscale.
- Il manque des informations sur l'investissement privé. Cette information est pourtant importante puisqu'il est attendu de ce secteur privé qu'il joue un rôle important dans l'augmentation de la croissance.

Précisions données par le Coordonnateur de la Cellule CSLP

- L'Assemblée Nationale n'a pas été consultée en tant qu'institution lors de la définition du CSLP I. Cependant certaines de ses composantes ont été impliquées au cours de sa mise en œuvre. C'est ainsi que le Coordonnateur est intervenu au cours de séances d'information relatives au CSLP notamment au moment des discussions sur le Budget. Le CSLP II sera, quant à lui, adopté formellement par l'Assemblée Nationale en même temps que le Budget 2007.
- En ce qui concerne le rôle des PTF et notamment de la BM et du FMI : le leadership des Etats est clairement mis en avant ces dernières années par exemple au niveau de la Déclaration de Paris. Il n'y a pas d'influence particulière d'un PTF sur la formulation du CSLP. Ce sont les interventions des PTF qui prennent en compte et s'inspirent pour leurs appuis des politiques définies au niveau du CSLP.
- Compte tenu de l'importance du problème des statistiques, il faut prendre ce dernier à bras le corps.
- Dans le document CSLP, il a été retenu un nombre limité d'indicateurs qui permettent de donner une tendance globale. Un nombre plus élevé d'indicateurs se retrouve au niveau du suivi des politiques sectorielles.
- Il convient d'insister sur l'analyse de la qualité des politiques mises en œuvre.

- Le lien entre le CSLP au niveau global et au niveau local doit être plus important. C'est un aspect à corriger lors du CSLP II.
- Il faut veiller à une meilleure prise en compte de l'aspect Aménagement du Territoire.
- Il faudra mettre l'accent sur le développement rural dans le cadre du CSLP II afin d'obtenir des résultats satisfaisants en terme de croissance de l'économie et de sécurité alimentaire.

Prochaines étapes suite à la Revue

- Il faudra intégrer les contributions de certains ministères et des PTF dans le rapport 2005 et le document de revue.
- Il faudra tenir compte des recommandations faites lors de cette revue dans le cadre de la définition du CSLP II.
- En ce qui concerne la préparation du CSLP II : Les six groupes Ad hoc ont remis une version provisoire des rapports de leurs travaux. Sur la base de ces rapports, un premier draft du document CSLP II est en cours de rédaction. Ce premier draft devrait être disponible le 30 juin.
- Des consultations régionales portant sur la revue du CSLP I et la définition du CSLP II vont être organisées en juillet-août. Les arbitrages avec la Direction du Budget seront faits au cours de la même période.
- Parallèlement, des rencontres spécifiques seront organisées avec la société civile, le secteur privé, le Haut Conseil des Collectivités, l'Assemblée Nationale et les PTF pour améliorer le document CSLP II.
- La version finale du document CSLP II sera adoptée par l'Assemblée Nationale mi décembre en même temps que le Budget 2007.
- **Il convient qu'à l'avenir, la revue du CSLP soit organisée avant l'adoption du Budget et que les revues sectorielles soient elles-mêmes organisées avant la revue du CSLP.**

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture, placée sous la présidence de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, a été marquée par le discours de clôture de ce dernier.

S.E.M. le Ministre a pu constater qu'au cours des deux jours de la Revue, les participants ont débattu à fond sur tous les aspects permettant une meilleure compréhension du chemin parcouru pour dégager des conclusions et recommandations devant éclairer la préparation du CSLP 2^{ème} génération.

Tous ces débats ont permis d'aboutir à des conclusions et recommandations pertinentes parmi lesquelles :

- l'approfondissement de l'analyse de la pauvreté pour mieux asseoir les objectifs de la seconde génération du CSLP, particulièrement l'analyse de l'écart entre riches et pauvres pour l'accès aux services sociaux de base ;
- l'alignement des indicateurs CSLP sur les OMD ;
- la consolidation de la décentralisation ;
- la priorité à accorder aux secteurs productifs pour une croissance soutenue réductrice de pauvreté ;
- L'accent sur la qualité des données statistiques ;
- L'accent à mettre sur la qualité des politiques publiques ;
- Le renforcement des capacités des acteurs.

S.E.M. le Ministre a indiqué que ces recommandations lui paraissent d'une importance capitale dans le cadre de la conduite du processus CSLP II et a assuré qu'elles seront suivies avec beaucoup d'attention par le gouvernement.

Après avoir salué l'esprit d'engagement et l'intérêt porté par les uns et par les autres au cours de ces deux jours et remercié toutes et tous pour leur participation de qualité, S.E.M. le Ministre a déclaré clos les travaux de la première revue du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006.

Liste des annexes du rapport Général

Annexe 1 : Termes de référence de la première Revue du CSLP

Contexte

L'élaboration du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) de 2^{ème} génération 2007-2011, est un tournant important de la conduite de la politique de développement du Mali à la lumière de la mise en œuvre du CSLP 2002-2006. D'abord parce qu'il définit une stratégie intégrée de développement, construite à partir d'un consensus entre les acteurs nationaux. Ensuite parce qu'il permet de hiérarchiser clairement les priorités nationales de développement. Enfin, parce qu'il devient le cadre de la programmation budgétaire et de la coordination de l'aide extérieure.

Le caractère itératif du CSLP, l'adhésion de l'ensemble des acteurs au CSLP, l'utilisation du CSLP comme cadre d'intervention des PTFs, ont mis en exergue les enjeux et la nécessité d'une relecture du CSLP pour bâtir la nouvelle génération du CSLP sur des bases plus solides notamment en faisant mieux ressortir les priorités et trouver des mesures correctives pour une meilleure atteinte des objectifs assignés en matière de croissance et de lutte contre la pauvreté.

Après cinq ans de mise en œuvre du CSLP 2002-2006, il est important d'en faire l'évaluation afin de mettre en exergue les résultats atteints par axe, les forces et les insuffisances, et de faire des recommandations pour la 2^{ème} génération du CSLP.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement entame pour la première fois, une revue du CSLP en y intégrant les revues des programmes sectorielles.

Objectifs de la revue

La présente revue a pour objectif général d'apprécier, à travers les différents axes du CSLP et les programmes sectoriels, l'impact des actions menées sur les conditions de vie des populations.

Période sous-revue : 2002-2005

Démarche méthodologique

La revue suivra les étapes suivantes :

- évaluation des différents axes du CSLP : exposé des conclusions des revues des grands programmes sectoriels : éducation (PRODEC), santé (PRODESS), équipement, développement rural (Schéma directeur, PNIR) développement institutionnel (PDI), justice (PRODEJ), finances publiques (PAGAGFP) ;
- principaux résultats atteints ;
- principaux résultats non atteints : causes et propositions de solutions ;
- évaluation du processus et rôle des acteurs : conception, mise en œuvre, suivi-évaluation, système de coordination ;
- perspectives ;
- recommandations.

Résultats attendus

- Situation d'exécution des différents programmes : exécution physique et financière
- Situation macroéconomique et par axe du CSLP
- Exécution du budget
- Financement extérieur mobilisé et attendu (prévision)

Participants :

- Gouvernement
- Société civile
- Secteur privé
- Haut Conseil des Collectivités
- Conseil Economique, Social et Culturel
- Partenaires techniques et financiers

Période et lieu: 8 et 9 juin 2006, Centre International de Conférences, Bamako

Annexe 2 : Programme de la Revue

1^{er} jour : Jeudi 8 Juin 2006

8h00 – 9h00 Accueil et mise en place des participants

9h00 – 9h30 Cérémonie d'ouverture

- Intervention du Chef de file des PTF
- Discours d'ouverture du Ministre de l'Economie et des Finances

9h30 – 9h45 : Suspension de séance/pause café

9h45 – 10h00 : Présentation du programme et des objectifs de la revue

10h00 – 10h30 : Présentation des résultats 2002-2005 du CSLP I :

- Axe préalable : Cadre macroéconomique
- Axe 1 : Développement institutionnel, gouvernance et participation
- axe 2 : accès aux services sociaux de base
- axe 3 : infrastructures de base et secteurs productifs

10h30 – 11h00 : Discussions

11h00 – 13h00 : Travaux de commission sur les résultats sectoriels

13h00 – 14h30 : Pause déjeuner

14h30 – 17h00 : Suite travaux de commission

2^{ème} jour : Vendredi 9 mai 2006

9h00 – 10h00 : Restitution de résultats de travaux en commission

10h00 – 10h15 : Pause-café

10h15 – 10h45 :

- présentation de l'évaluation du processus et rôle des acteurs : conception, mise en œuvre, suivi-évaluation, système de coordination
- résultats de l'évaluation avec l'instrument E-val

10h45 – 11h30 : Débats

11h30 – 12h00 :

- Conclusions et recommandations
- Clôture

Annexe 3 : Discours d'ouverture du Ministre de l'Économie et des Finances

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions de la République,
Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations et agences internationales d'aide au développement ;
Honorables invités, Mesdames et Messieurs.

C'est avec un réel intérêt et un engagement résolu que je préside la cérémonie solennelle d'ouverture de l'atelier consacrant la tenue de la première Revue du CSLP 2002-2006.

Cette Revue constitue pour notre pays, un événement d'une importance capitale car ses résultats doivent non seulement éclairer la préparation du CSLP 2^{ème} génération dont le lancement a eu lieu les 16 et 17 janvier 2006, mais aussi celle de la Loi de Finances 2007.

Cet important exercice qui rentre dans le cadre du processus participatif du CSLP, nous donnera en effet, l'occasion :

- d'apprécier, à travers les différents axes du CSLP et les programmes sectoriels, l'évolution de la pauvreté depuis 2002, année d'adoption et de démarrage de la mise en œuvre du CSLP ;
- de faire une analyse critique du processus CSLP et des résultats atteints au niveau macro-économique et au niveau sectoriel ;
- d'échanger sur les contraintes et difficultés qui ont entravé l'exécution du CSLP et spécifiquement celui des projets et programmes sectoriels ;
- d'échanger sur la problématique du financement du CSLP ;
- de dégager des recommandations opérationnelles pour alimenter la préparation du CSLP 2^{ème} génération

Comme vous pouvez le constater, il s'agit d'un exercice ouvert qui au-delà des résultats, devrait permettre d'apprécier la qualité des politiques engagées et le rôle de chaque acteur dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de nos politiques et stratégies.

Mesdames et Messieurs,

La présente revue intervient dans un contexte de mobilisation sans précédent de la communauté internationale autour des défis majeurs auxquels notre pays est confronté, à l'instar des autres pays africains. Il s'agit de la problématique des OMD, de la problématique de l'aide publique au développement, des grandes pandémies comme le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose.

C'est le lieu pour nous de saluer l'initiative du G8 pour l'annulation totale de la dette multilatérale dont notre pays a bénéficié, ainsi que les autres initiatives en cours pour la recherche de nouveaux financements.

Nous saluons enfin les avancées remarquables enregistrées par la communauté internationale dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide. Ces avancées se sont matérialisées, pour notre pays, par la signature en mars dernier d'un arrangement global d'appui budgétaire entre le Mali et sept partenaires techniques et financiers. En plus de cet accord global, nous fondons beaucoup d'espoir dans la signature imminente d'accords sectoriels pour l'appui budgétaire sectoriel.

Mesdames et messieurs, je puis donc affirmer l'évolution positive de la mise en œuvre des recommandations de la table ronde des bailleurs de fonds sur le CSLP tenue les 30 et 31 mars 2004 à Genève. Cette importante rencontre avait, en effet, recommandé l'adoption de l'appui budgétaire comme modalité d'une meilleure mobilisation du financement extérieur et le renforcement conséquent des capacités institutionnelles nationales. L'adoption et la mise en œuvre du PDI et du Plan d'action d'amélioration de la gestion des finances publiques rentrent dans ce cadre.

C'est le lieu pour moi, de saluer la volonté de la communauté internationale qui a bien voulu nous accompagner dans la préparation et la tenue de trois consultations sectorielles respectivement sur l'eau potable et l'assainissement, la décentralisation et le développement rural et l'agriculture irriguée. Nous espérons, avant la fin de la phase actuelle du CSLP, sur la tenue, des trois autres consultations portant respectivement sur les infrastructures de transport, le développement institutionnel et le renforcement des capacités et le forum des investisseurs.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous inviter à des débats francs et sans complaisance car il s'agit d'un enjeu majeur : le combat contre la pauvreté, pour un développement durable de notre pays.

Je voudrais aussi vous assurer de l'engagement du Gouvernement à examiner et à mettre en œuvre, les conclusions et recommandations issues de nos travaux.

Avant de terminer, je tiens à adresser nos sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour les appuis inestimables qu'ils ne cessent d'apporter aux efforts de développement de notre pays. Je remercie particulièrement la GTZ pour son appui technique et financier à l'organisation de la présente revue.

Je voudrais enfin, saluer l'engagement et l'intérêt des autres acteurs nationaux, particulièrement de la société civile, dans le processus CSLP. Ceci est rassurant car constitue à coup sûr un gage de réussite de nos politiques et stratégies.

Sur ce, je déclare ouvert les travaux de la première revue du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006.

Je vous remercie.

Annexe 4 : Discours du Représentant –Résident de la Banque Mondiale au nom des Partenaires Techniques et Financiers du Mali

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,
Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions de la République,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations et Agences internationales d'Aide au Développement,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer au nom de tous les Partenaires Techniques et Financiers, nos remerciements au Gouvernement du Mali de nous avoir associé à cet événement majeur que constitue la première Revue formelle de la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté du Mali.

L'exercice auquel vous nous avez conviés est de première importance. Ces deux journées devront en effet nous permettre :

- *premièrement* d'échanger, de manière franche et constructive, sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté que vous avez adoptée en 2002 et
- *deuxièmement* d'identifier les éléments pertinents pour l'élaboration du CSLP pour la période 2007-2010. Je tiens à vous assurer du soutien de l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers dans votre démarche.

Monsieur le Ministre,

L'organisation de cette revue par le Gouvernement du Mali constitue à nos yeux un signal fort de sa volonté de renforcer l'orientation de toutes les politiques publiques vers des préoccupations de réduction de l'incidence de la pauvreté sur les populations. Aussi nous réjouissons-nous de la présence ici de l'ensemble des acteurs du développement du Mali. Vous aurez donc compris que c'est avec un réel enthousiasme que la communauté des PTF du Mali se joint à vous pour participer effectivement aux travaux de la revue.

A l'image de l'ensemble des autres participants, nous aurons à apprendre autant qu'à contribuer pendant ces deux jours. Dans notre entendement, il s'agit là d'une occasion privilégiée de discuter de ce qui a été nos forces et nos faiblesses collectives au cours des trois dernières années. Nous sommes convaincus qu'en bâtissant sur l'expérience acquise nous pourrions accroître notre efficacité d'ensemble dans la lutte contre la pauvreté au Mali, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de la seconde génération de Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté au Mali.

Parlant de cette seconde génération de CSLP qui est actuellement en cours d'élaboration, celle-ci couvre une période qui nous semble déterminante pour procéder aux ajustements nécessaires à l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire auxquels le Mali a souscrit. Cependant, autant le défi est important, autant la période actuelle offre des opportunités qui peuvent positivement influencer le futur. Je ne citerai que quelques illustrations :

1. *au niveau des secteurs sociaux*, les secondes phases des programmes décennaux pour le développement sanitaire et pour le développement de l'éducation sont en cours d'élaboration ;
2. *au niveau du cadre institutionnel*, le Programme de Développement Institutionnel est dans une phase d'opérationnalisation et le Plan d'Action Gouvernemental pour la Modernisation et le Renforcement de la Gestion des Finances Publiques est dans sa phase de démarrage ;
3. *au niveau des secteurs de soutien à la production*, les réflexions sont en cours afin que plus d'attention y soit consacrée en ayant la préoccupation de mieux soutenir une croissance économique durable équitable et génératrice de revenus pour les couches les plus défavorisées de la population.
4. *au niveau de la discussion sur l'efficacité de l'aide et le financement des stratégies de lutte contre la pauvreté*, le gouvernement a réussi un grand pas dans l'harmonisation et la coordination de l'aide extérieure à travers la signature de l'Arrangement-cadre sur les appuis budgétaires au Mali et les travaux sont en cours en vue de l'opérationnalisation de ce cadre général

Dans cette perspective, il s'agira surtout au cours de cette revue, de nous interroger sur les choix et les pratiques qui ont été les nôtres jusqu'à présent ainsi que sur leur adéquation avec les ambitions que nous partageons pour le Mali en matière de réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi, il nous semble important d'aller au-delà de la focalisation sur les résultats atteints au cours des trois dernières années pour résolument inscrire la Revue dans la perspective que vous avez si bien décrite dans le rapport de synthèse qui servira de base aux discussions qui seront menées ici. La présente Revue intervient au moment où c'est l'analyse des résultats, le questionnement sur la pertinence des stratégies adoptées et l'adéquation des moyens et instruments utilisés pour leur mise en œuvre qui devient importants pour influencer l'ensemble des politiques publiques du Mali sur les quatre prochaines années.

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,
Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions de la République,
Mesdames et messieurs,

Je ne saurai terminer sans saluer, au nom de tous les partenaires techniques et financiers, l'engagement dont font preuve les services techniques du Gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de la stratégie et son suivi au quotidien.

Je vous remercie

Bamako le 9 Juin 2006

Annexe 5 : Discours de clôture du Ministre de l'Économie et des Finances

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions de la République,
Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations et agences internationales d'aide au développement ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs.

Nous voilà au terme de ce cette importante rencontre c'est-à-dire la tenue de la première revue sur le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Pendant deux jours vous avez, sans complaisance, débattu à fonds sur tous les aspects permettant une meilleure compréhension du chemin parcouru pour dégager des conclusions et recommandations devant éclairer la préparation du CSLP de 2^{ème} génération. En effet, vous avez, avec engagement et méthode :

- Apprécié, à travers les différents axes du CSLP et les programmes sectoriels, l'évolution de la pauvreté de 2002 à 2005 ;
- Procédé à une analyse critique du processus CSLP et des résultats atteints au niveau macro-économique et au niveau sectoriel ;
- échanger sur les contraintes et difficultés qui ont entravé l'exécution du CSLP et spécifiquement celui des projets et programmes sectoriels ;
- échanger sur la problématique du financement du CSLP.

Vous avez par ailleurs débattu de la qualité de nos politiques macroéconomiques et sectorielles, de la problématique du choix des priorités du CSLP, des enjeux de la revue et du processus participatif sans occulter la problématique de la qualité des statistiques.

Tous ces débats vous ont permis d'aboutir aux pertinentes conclusions et recommandations qui viennent d'être lues. Certaines ont particulièrement retenu mon attention à savoir :

- l'approfondissement de l'analyse de la pauvreté pour mieux asseoir les objectifs de la seconde génération du CSLP, particulière l'analyse de l'écart entre riches et pauvres pour l'accès aux services sociaux de base ;
- l'alignement des indicateurs sur les OMD ;
- la consolidation de la décentralisation ;
- la priorité à accorder aux secteurs productifs pour une croissance soutenue réductrice de pauvreté ;
- L'accent sur la qualité des données statistiques ;
- L'accent à mettre sur la qualité des politiques publiques ;
- Le renforcement des capacités des acteurs.

Mesdames et Messieurs,

Ces recommandations me paraissent d'une importance capitale dans le cadre de la conduite du processus CSLP II. Je puis vous assurer à ce niveau qu'elles seront suivies avec beaucoup d'attention par le gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, une fois de plus, de réaffirmer l'engagement du Gouvernement à l'atteinte des OMD tout en ayant le souci d'adapter ces OMD aux réalités et préoccupations nationales.

Avant de conclure, Permettez-moi de saluer l'esprit d'engagement et tout l'intérêt que les uns et les autres ont affiché durant les deux jours. Ceci confirme à mes yeux l'importance que vous accordez tous au CSLP et partant à la réduction de la pauvreté au Mali.

En vous remerciant toutes et tous pour votre participation de qualité, je déclare clos les travaux de la première revue du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006.

Je vous remercie.

Annexe 6 : Rapport de la Commission 1

**Compte rendu des travaux de la commission 1 relative à l'axe 1 du CSLP
Développement institutionnel, gouvernance et participation**

En premier lieu, le bureau de la commission a été désigné.
Celui-ci a été composé comme suit :

| | | |
|--------------|--------------|--------------|
| Présidente : | Mme TRAORE | CAFO |
| Rapporteur : | Mr DIALLO | MATCL |
| Rapporteur : | Mr WERBROUCK | Cellule CSLP |

Conformément aux TDR de la Commission exposés par la Présidente en introduction, les grands programmes sectoriels relatifs à l'axe 1 ont fait l'objet au cours de la matinée d'une présentation par des responsables de ces programmes.

Ces grands programmes sectoriels sont :

- Le PDI : Programme de Développement Institutionnel
- Le Programme de Décentralisation y compris les actions de l'ANICT
- Le Plan d'Amélioration et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
- Le PRODEJ : Programme Décennal de développement de la Justice

La présentation de chacun de ces programmes a consisté en

- un rappel des objectifs et des actions prévues
- une présentation des activités mises en œuvre
- une présentation des financements intérieurs et extérieurs mobilisés

Pour des raisons de temps impartis à la présentation des travaux de la commission, ces présentations ne sont pas explicités dans le cadre du présent compte rendu mais seront présentées en annexe du rapport global de la Revue.

Suite aux présentations de la matinée, les réactions des membres de la Commission sur la mise en œuvre des programmes présentés ont été les suivantes :

Les membres de la commission ont constaté la bonne mise en œuvre des programmes de décentralisation et PRODEJ. Il constate que le PDI et le programme d'amélioration de la gestion des finances publiques sont encore à leur phase de démarrage mais ont cependant déjà mis en œuvre des actions au cours de l'année 2005.

Au niveau de la décentralisation, il est constaté que les ressources n'ont pas accompagné les efforts de décentralisation. Des efforts en terme de déconcentration des services de l'Etat sont également indispensables pour accompagner la décentralisation.

Au niveau du PRODEJ, des efforts sont nécessaires malgré les progrès déjà enregistrés pour une meilleure accessibilité de la justice au niveau des groupes vulnérables. Il conviendrait qu'il y ait également une meilleure synergie au niveau du département ministériel. Il conviendrait également qu'il y ait une meilleure implication des PTF. Cette faible implication est du au moins en partie au manque de dynamique politique de la part des autorités maliennes.

Il conviendrait qu'il y ait une meilleure prise en compte du genre notamment au niveau de la décentralisation.

La question de l'articulation des différents programmes et du niveau d'imbrication entre eux se pose (liens PDI, programme décentralisation, Programme Finances publiques).

Dans le cadre du CSLP II, il conviendrait de transformer cet axe en un programme global.

En ce qui concerne le document en lui-même :

Le document devrait être plus analytique ce qui pose le problème du processus de rédaction de ce document.

Le document de revue présente les actions réalisées mais par contre reste silencieux sur les actions non réalisées ce qui empêche d'analyser les raisons de telle ou telle non réalisation.

Le rapportage du CSLP semble être plus un rapportage des différents programmes. Il convient de bâtir une cohérence d'ensemble entre les différents programmes.

Il est constaté au niveau de cet axe un manque d'indicateurs. Il faut rechercher de nouveaux indicateurs et appuyer le système statistique pour la production des données adéquates.

Il est également constaté la nécessité d'un lien à faire entre les OMD et la politique d'aménagement du territoire.

Il faut une meilleure implication au niveau de la remontée de l'information avec notamment une plus grande implication de la part des ministères sectoriels.

Le processus de rapportage est victime du facteur temps. La question qui se pose à ce niveau est de savoir si les rapports ou le document de la revue sont des documents pour les PTF ou en direction du Mali.

La rédaction du document CSLP avait été faite dans le cadre d'une démarche réellement participative. On constate que cette démarche a été plus faible au niveau de la rédaction des rapports de mise en œuvre et de ce document de synthèse. On peut constater un manque d'implication au niveau des différents départements ministériels, de la société civile et du niveau local. Ceci entraîne le caractère incomplet de ces documents.

Il faut dans le cadre du CSLP II définir un meilleur mécanisme de rapportage. Il y a un besoin de cohérence. Un modèle devrait être proposé à chaque département ministériel et à la société civile pour faciliter leur exercice de rapportage.

Les représentants de la société civile considèrent que le document de revue CSLP correspond à une présentation gouvernementale. Ce document est presque muet sur la participation de la société civile. Le document devrait témoigner de ce que le Mali en général fait dans le cadre du CSLP. Il conviendrait donc d'ajouter un volet Participation de la société civile.

La présidente de la CAFO a fait en conséquence un exposé des réalisations de la société civile dans sa composante féminine en terme de participation aux différents processus et cadres sectoriels, en terme d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités, de

promotion de la culture, du climat de paix, etc.... Il faut que le document de revue fasse mieux ressortir ces acquis.

On doit tirer les leçons de ces constats au niveau du CSLP II.

Constats par rapport au lien entre le CSLP et le niveau local

Il a été constaté un manque de liens entre les objectifs du CSLP et les objectifs des politiques développées au niveau local.

Des consultations ont été faites au niveau des régions par les organisations représentant la société civile.

Lors de ces consultations les populations ont dénoncé :

- La mauvaise gouvernance au niveau de l'administration et de la justice
- La faible visibilité des résultats du 1^{er} CSLP
- La faible implication de la société civile au niveau régional et local
- Le manque de coordination des interventions des partenaires
- Le peu de profit que tirent les régions de leurs ressources minières
- Les ressources qui n'ont pas suivi le transfert de compétences

Il conviendrait que l'Etat assure un dialogue permanent entre lui et la population avec une dynamisation des cadres de concertation et de planification locales, que l'Etat poursuive la décentralisation et le transfert de compétences et des ressources, que les programmes des départements ministériels intègrent les programmes communaux dans un contexte de planification concertée.

Les axes prioritaires de la société civile exprimés au niveau des régions sont la promotion du bien être sociale et économique des populations et la mise en cohérence des programmes de la région avec les programmes nationaux, la promotion de la bonne gouvernance et du contrôle citoyen

Des réflexions ont ensuite été faites par rapport à la société civile et à son rôle

La société civile doit améliorer son implication dans la gestion des affaires publiques et dans le système de rapportage.

La société civile trouver les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre un mécanisme de collecte de données et d'information.

Les difficultés rencontrées au niveau de la société civile sont :

- Les insuffisances au niveau des ressources humaines,
- Les insuffisances des ressources financières
- Le poids des coutumes
- Les limites de la volonté politique affichée qui reste trop souvent théorique

En terme de recommandation vis-à-vis de la société civile :

- Il faut un meilleur rapportage des activités de la société civile
- Il faut renforcer le cadre de concertation inter acteurs
- Il faut prévoir des modalités claires de financement de la société civile
- Il faut qu'il y ait une meilleure convergence des actions des acteurs non étatiques par rapport au CSLP.

Il convient de noter que la société civile connaît, elle aussi, des réformes en terme de définition de stratégies, de définition de plan opérationnel et de transparence dans ses modes de gestion.

Annexe 7 : Rapport de la Commission 2

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET ACCES AUX SERVICES DE BASE

Désignation d'une présidente Mme Diallo et de deux rapporteurs.

Discussion et adoption de la méthodologie de travail :

- Lecture des TDR de la commission
- Rappel du contexte du CSLP

Présentation des programmes sectoriels par les représentants des départements concernés : objectifs, composantes, actions prioritaires, financement

A l'issue de ces présentations sommaires, les résultats des programmes ont été présentés et discutés. Ces discussions ont permis de mettre en évidence les faiblesses du document et de formuler des recommandations pour son amélioration et pour la formulation du CSLP II.

I. EDUCATION DE BASE ET ALPHABETISATION

Difficultés

1. Le taux brut de scolarisation, utilisé dans le rapport n'est pas une mesure efficace des performances du secteur pour l'atteinte des OMD.
2. Le niveau d'atteinte satisfaisant des cibles cache des disparités importantes entre sexes et régions
3. Le taux d'alphabétisation des femmes a baissé entre 2004 et 2005 même si la cible de 2006 a été atteinte. Quelle explication ?
4. La disparité entre les riches et les pauvres sur l'accès à l'éducation n'est pas analysée
5. La liste des indicateurs ne permet pas de mesurer l'ensemble des objectifs
6. Doutes sur la fiabilité des chiffres du taux d'alphabétisation
7. Problématique de la qualité de l'éducation non prise en compte
8. La part des financements intérieurs et extérieurs n'est pas faite ni la part du privé dans l'acquisition du matériel didactique
9. Absence d'information sur la scolarisation dans les écoles coraniques
10. Taux disponibles seulement pour les filles
11. Faiblesse du pilotage de la réforme (organes de pilotage prévus non mis en place ce qui conduit à une faiblesse du leadership du Ministère et à l'érosion du cadre partenarial)

Recommandations :

1. Inclure des indicateurs par rapport à chaque objectif
2. Inclure des indicateurs spécifiques comme le taux d'achèvement du primaire, le taux d'inscription, le taux net de scolarisation
3. Faire la part des financements intérieurs et extérieurs
4. Vérifier la validité des chiffres par rapport aux chiffres du PISE
5. Tenir compte de l'environnement sous-régional dans les analyses
6. Etre plus précis par rapport à la difficulté évoquée concernant l'allocation des ressources à d'autres fins que des activités d'enseignement,

7. Prise en compte de la scolarisation dans les écoles coraniques

II. SANTE, NUTRITION, POPULATION

Difficultés

1. En dépit du titre, seul la sous composante santé est traitée dans le rapport et pas la population et la nutrition
2. Différence entre les cibles des indicateurs des ODM et celles du CSLP
3. Pas d'analyse sur le paludisme et le VIH-SIDA même si des initiatives heureuses existent comme la disponibilité et la gratuité des ARV
4. Chiffres discordants notamment sur le budget dans les tableaux à l'intérieur du document et dans les annexes. Problèmes liés aux différences des sources des données ?
5. Analyser l'impact du VIH-SIDA par secteur

Recommandations

1. Prendre en compte le document de revue de la composante « population » mise à disposition maintenant par la DNP
2. Prendre en compte les analyses de la sécurité alimentaire et de la nutrition disponibles au niveau du Système des Nations Unies
3. Inclure les indicateurs de nutrition comme la malnutrition aiguë et chronique en plus de l'insuffisance pondérale
4. Aligner les indicateurs et leurs cibles sur ceux des OMD en incluant: Taux de mortalité infantile, la prévalence contraceptive, la prévalence et la mortalité due au paludisme et à la tuberculose...
5. Adapter les indicateurs de mesure de la lutte contre de SIDA sachant que la disponibilité et la gratuité des ARV vont contribuer à augmenter la durée de vie des malades et par voie de conséquence, la prévalence de la maladie
6. Quantifier les faiblesses en ressources (humaines, financières...) évoquées
7. Faire analyses sexo-spécifiques sur la base de constats des différences majeures selon le genre dans le cas de certaines maladies

III. DEVELOPPEMENT SOCIAL

Difficultés

1. Absence d'indicateur dans le CSLP pour cette composante

Recommandations

1. Inclure des indicateurs de développement social en ligne avec les ODM
2. Reformuler l'objectif global de la composante

IV. EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Difficultés

1. Prendre en compte les quatre programmes d'emploi et de formation professionnelle en cours d'exécution

2. Impact de ces programmes qui ont démarré entre 2004 et 2005 non encore mesuré. Cet impact sera perceptible à partir de 2006.
3. Absence d'indicateurs de suivi à part le taux de chômage
4. Analyser les raisons de l'augmentation du taux de chômage
5. Absence de CPS pour le suivi évaluation des programmes du département

Recommandations

1. Etoffer la liste d'indicateur sur l'emploi et la formation professionnelle en ligne avec les OMD
2. Inclure des indicateurs sur le sous-emploi
3. Créer une CPS

V. EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Difficultés

Pas d'indicateur retenu sur l'assainissement dans le rapport du CSLP

Recommandation

Inclure des indicateurs sur l'assainissement en ligne avec les ODM

IV. HABITAT

Difficultés

1. Pas d'indicateur de suivi du secteur de l'habitat dans le rapport du CSLP
2. Données sur les réalisations du secteur privé non prises en compte

Recommandations

1. Inclure des indicateurs d'habitat en ligne avec les ODM
2. Prendre en compte les réalisations du secteur privé

VI. GENRE

Difficultés

1. Pas de tableau de suivi des indicateurs
2. Le genre n'est pas suffisamment pris en compte dans le CSLP I même si des efforts ont été faits pour désagréger les données selon le genre dans les secteurs de l'éducation et de la santé
3. Les réalisations dans le domaine du genre n'apparaissent pas dans le document

Recommandations

1. Insérer des indicateurs complémentaires pour le genre notamment par rapport au secteur productif : Rapport F/G dans l'enseignement primaire, taux d'alphabétisation

- des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes, part des femmes dans l'emploi salarié dans le secteur agricole, prévalence des mariages précoces
2. Adéquation entre objectif général et objectifs spécifiques

RECOMMANDATIONS GENERALES

1. Dans le CSLP II associer des indicateurs de qualité et d'utilisation des services aux indicateurs d'accès
2. Ajouter la sécurité alimentaire et la nutrition aux secteurs prioritaires
3. Alignement des indicateurs et de leurs cibles par rapport à ceux des ODM
4. Meilleure exploitation par la cellule CSLP des documents techniques mis à disposition par les départements
5. Prise en compte d'analyses sectorielles disponibles au niveau des autres partenaires
6. Amélioration des statistiques à travers :
 - a. l'application du schéma directeur d'amélioration des statistiques,
 - b. la création de CPS dans tous les départements sociaux et
 - c. le renforcement de leurs capacités (en ressources humaines financières matérielles) et réaliser les formations nécessaires
 - d. l'harmonisation des systèmes d'information sectoriels
7. Programmer et financer la collecte des données quantitatives et qualitatives requises
8. Approfondissement des analyses aboutissant à des recommandations pertinentes d'action
9. Tenir compte des différents modes de vie dans toutes les analyses
10. Désagréger au maximum les données au niveau spatial et selon le genre
11. Inclure dans le rapport de revue les analyses d'impact relatives aux OMD
12. Aligner les cycles de programmation et les dispositifs et systèmes de suivi évaluation du CSLP et des programmes sectoriels

Annexe 8 : Rapport de la Commission 3

PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION III

I- MANDAT DE LA COMMISSION :

- Evaluer, à travers le cadre macroéconomique et les programmes sectoriels de l'axe III l'impact des actions menées depuis 2002 sur les conditions de vie des populations ;
- Faire une analyse critique du processus CSLP I ;
- Dégager des recommandations opérationnelles pour alimenter la préparation du CSLP II

II. OBSERVATIONS D'ORDRE GENERAL

1. Croissance économique

Dans cette optique, le cadrage macroéconomique effectué sur la base d'hypothèses¹ volontaristes a abouti à un taux de croissance moyen de 6,7% par an sur la période 2002/2006

qui, par la mise en œuvre des actions prioritaires du CSLP, devrait permettre une réduction de l'incidence de la pauvreté. Cependant, selon les observateurs avertis pour réduire la pauvreté de façon significative le taux de croissance du PIB doit au moins se situer autour de 7%.

L'évaluation des quatre dernières années donne un taux de croissance moyen de 5,1% qui est en deçà de l'objectif fixé (6,7%). Le groupe trouve que ce résultat est bon, car il est issu de différents chocs sur la période (crise ivoirienne, invasion acridienne, mauvaise campagne agricole, flambée exponentielle du prix du pétrole).

D'autre part, l'exposé du représentant de la DNPD a révélé un taux de croissance de 6,4% pour l'horizon 2011 qui est du même ordre de grandeur que le niveau souhaité par le groupe.

2. Taux d'investissement public

Le taux d'investissement public se situe à 7,4 % sur la période contre 8,2% (niveau ciblé par le CSLP) largement inférieur à celui du Vietnam (32 %). Cette situation s'explique par la dépendance de l'économie du financement extérieur en raison de l'insuffisance de l'épargne intérieure.

3. Financement du développement

A ce niveau la faiblesse du taux de pression fiscale a été abordée. Le taux moyen de pression fiscale est de 14,6% contre 16,4% à l'horizon 2006. Cette faiblesse s'explique par l'augmentation du PIB et pour certains intervenants par le manque de politique de mobilisations des recettes fiscales permettant d'élargir la base de l'assiette fiscale. Ainsi, Il a été retenu d'explorer l'effort interne au profit du financement extérieur.

4. Diversification des exportations

Il a été retenu de diversifier les produits d'exportations tout en valorisant les produits des secteurs porteurs.

III. POLITIQUE MACROECONOMIQUE

Faiblesses

- Stratégie de croissance basée sur deux produits : l'or et le coton qui ciblent mal les pauvres
- Faible niveau d'investissement public
- Faible mobilisation du financement intérieur
- Allocation des ressources financières non équilibrée entre les secteurs ;

Recommandations

1. Stratégie de croissance

- Diversifier les sources de croissance et valoriser les produits des secteurs porteurs ;

- Faire du secteur privé le moteur de la croissance en mettant l'accent sur l'accent les AGR en direction des femmes et les défavorisés
- Rééquilibrer les flux de financement entre les secteurs sociaux et les secteurs productifs ;
- Renforcer la collecte et la diffusion des données désagrégées dans tous les secteurs et à tous les niveaux ;
- Revoir l'impact des politiques et programmes en mettant l'accent sur la qualité
- Elaborer un plan d'action sur les 5 ans avec des objectifs et des actions précises ;
- L'analyse de la qualité des politiques ;
- La faiblesse des statistiques

2- Mobilisation des financements

- Harmonisation des procédures des bailleurs de Fonds et l'alignement sur le financement national à travers l'appui budgétaires ;
- Etendre la fiscalité vers les secteurs agricoles, l'habitat.

IV. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASES ET DES SECTEURS PRODUCTIFS

4.1. Observations d'ordre général

De façon générale la commission a constaté que :

- le rapport de la revue n'indique pas systématiquement les réalisations au regard des objectifs indiqués dans le CSLP ;
- le manque de ciblage pour les secteurs à l'horizon CSLP ;
- les faits nouveaux intervenus (crise ivoirienne, la flambée du prix du pétrole etc.) ayant entraîné des modifications de stratégies n'ont pas l'objet d'analyse ;
- le rapport n'indique pas la prise en compte de l'environnement et du genre dans certains secteurs.

4.2. Développement des infrastructures

4.2.1. Transport

Faiblesses

- retard dans l'exécution des travaux ;
- détérioration précoce des investissements ;
- la non prise en compte des aspects transversaux (environnement, genre, etc.).

Recommandations

- insister sur la construction des pistes rurales ;
- appuyer l'élaboration d'une politique de transport fluvial ;
- prendre des mesures spécifiques pour l'accessibilité et la mobilité des groupes défavorisés ;
- appuyer le développement des moyens intermédiaires de transport surtout en zones rurales pour avoir le transport de l'eau et des femmes dans le centre de santé ;

4.2.2. Energies :

Recommandations

- encourager l'investissement dans le secteur de l'énergie domestique et l'électrification rurale.

4.2.3. Mines :

Recommandations

- renforcer les capacités de suivi et de contrôle de la DNGM ;
- faire ressortir la contribution du secteur minier au budget de l'Etat.

4.3. Développement des secteurs productifs

4.3.1. Développement du secteur primaire

➤ Agriculture

Recommandations

- intégrer les données fournies par la CPS
- faire du développement rural le moteur de la lutte contre la pauvreté.
- favoriser l'accès des hommes et de femmes aux ressources (la terre, le crédit, les intrants, la technologie et la vulgarisation)

4.3.2. Environnement, Assainissement, Industrie

Recommandations

Prendre en compte les documents fournis par le secteur
Améliorer la qualité des politiques publiques et des stratégies

Observations

Les observations se trouvent au niveau du système des Nations Unies
La macroéconomie
Le financement du développement

Annexe 9 : Liste des participants

| PRENOMS & NOM | STRUCTURE |
|------------------------|--------------------------|
| Seydou Moussa TRAORE | DNSI/MPAI |
| Zoumana B. FOFANA | ODHD |
| Mohamed DIALLO | PRECAGED |
| Sadati Nassourou | UMAV |
| Saliha DOUMBIA | MEFP |
| Badou H. TRAORE | Ministère de la Justice |
| Brahima M. DIALLO | Ministère de la Justice |
| Abdoulaye DIAKITE | Messenger de l'Afrique |
| Ali CISSE | BAD - Mali |
| Diakalidia DEMBELE | CEPIA |
| Moussa DEMBELE | Projet Conseil Appui MEF |
| Djibrina BARRY | PNUD |
| Oumar SACKO | PNUD |
| Mari Alice TALL | PNUD |
| Balla KEITA | DNSI |
| Kassim DABITAO | CSLP |
| Ousmane SAMAKE | CSLP |
| Mariam Mahamat NOUR | FAO |
| Latanyni Mapp FRETT | USAID |
| Pablo Revalde | PAV |
| Boriheson GUIDO | UNICEF |
| Joseph BYLL-CATARIA | PNUD |
| Alassan DIAWARA | Banque Mondiale |
| Dramane TRAORE | CPS / MET |
| Jean COULIBLY | CPS / MET |
| Cheick Bougady BATHILY | FAO |
| Issa MAMA | BOAD |
| Aminata TOURE | CSLP |
| Danté Rokiatou N'DIAYE | USAID |
| Sow Fatimata SIDIBE | PAM |
| Alassane BA | Univ. Nantef |
| Alassane DIABATE | FMI |
| Dionké DIARRA | DGI |
| Kokaïna BABA | DGZ |
| Djibril SIDIBE | CPS / MIC |
| Mamadou DIALLO | HCC |
| Bréhima S. DIALLO | UNICEF |
| Fati NAPO | CSLP |
| Leïla OULMI | Ambassade de France |
| Sekou TANGARA | CPS/MMEE |
| Boubacar DIARRA | CPS/MMEE |
| Mamadou DIABY | DAF / MHU |
| Nouhoum SANKARE | Coopération Canadienne |
| Mariam KANE | Coopération Canadienne |
| Suzanne MARCHANA | Ambassade du Canada |

| | |
|-----------------------|--|
| Gaoussou BOUARE | ONGDRM |
| Sékouba DIARRA | CSLP / MEF |
| Ahemadou H. SIDIBE | CSLP / MEF |
| Drissa TRAORE | DAF / MATCL |
| Sambou WAGUE | SEGAL/MEF |
| Mody N'DIAYE | SEGAL/MIC |
| Diedoné | SEGAL/MCNT |
| Seydou TRAORE | SEGAL/MATCL |
| Robert DIARRA | DGB / MEF |
| Mamadou DIAKITE | CIVJ |
| Aboukary DIALLO | MDR |
| Boubacar NAFOGOU | CT. Artisanat - Tourisme |
| Bakary Kady KEITA | CPS / MEN |
| Abdoul Karim KONE | D.G.A.B.E |
| Moussa DEMBELE | Projet GTZ |
| Sidi Ahmadou OUMAR | CT / MFF |
| Oumar DEMBELE | OSLP |
| Souleymane CISSE | Ministère de l'Environnement Assainissement |
| Mohamed Elhaki KEITA | M l'Economie et des Finances |
| Seyni COULIBALY | MEF |
| Seydou BOCOUM | DAF / MFA |
| Bazanni DEMBELE | DAF / MJ |
| Sékou Fanta Mady | CAD MALI |
| Ousmane KATILE | CADMDR |
| Assitan KOUYATE | MEF |
| Amadou SANGUISSO | CPP/MS |
| Mamadou MAGASSA | CCIP / MEF |
| Souleymane SANE | SNV |
| Mme NAPO Awa YANOGUE | MPFEF |
| Mady KEITA | CSLP |
| Fatoumata KONTA | CSLP / MEF |
| Ibrahim LITNY | USAID |
| Tonia MURELE | Banque Mondiale |
| Boureïma Allaye TOURE | CNSC |
| Mohamed DIAKITE | Le Journal "Populaire" |
| Koulou FANE | MDSSPA |
| Hawa MARIKO | CSLP |
| Daforo TOUNKARA | CPS / MFM |
| Bouleïma TABALABA | CCA - ONG (SC) |
| Lassine COULIBALY | MPIPME |
| Maïmouna K. TRAORE | CSLP |
| Mme Keïta Fatoumata | CSLP / MEF |
| Mme Keïta Julice | DNPD |
| Aboubacar S. SACKO | DNPD |
| Charles BONKOUNGAR | SCLP/MEF |
| Mme Sow Koudeidiatou | BAD |

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| ISSHARE | |
| Inhaye Ag Mohamed | MPAT |
| Younoussa MAIGA | ANICT |
| Mahamadou DIARRA | Coopération Canadienne |
| Sidiki CAMARA | PAI - CSLP |
| Gaoussou DIALLO | NOUKA |
| Moussa KONE | DNSI / MPAT |
| Mme KEITA Josephine | PNLE/MPFEF |
| Mme DEMBELE Oumou SAMAKE | O.N.G Gatigi Muso |
| Mme TOUNKARA Kadia TOURE | O.N.G A.C.V.F |
| Mme Amadou TOUNKARA | O,N,G ACVF |
| M, Asdro TOURE | M,D,A Consultant |
| Abdoulaye Ag Mohamed | DAF/M,J,S |
| Atou SECH | Banque Mondiale |
| Makan MAKADJI | MCNT |
| Adama SISSOUMA | DNCT/MATCL |
| Mambi FOFANA | Ambassade Suède |
| Pierre DIALLO | DNCT |
| WERBROUCK Antoine | Cellue CSLP |
| Mme DIANE Manoniokné | MPFEI |
| Saleck OULD DAH | WATER AID |
| Bafotigui SAKO | DNUDF |